



La Roche Sur Yon, le 13 octobre 2007

9, rue Charles Péguy
85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02.51.47.36.63
Cél : csc.valdornay@laposte.net

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
85 000 LA ROCHE SUR YON

Objet : - Enveloppes de quartier 2007

Monsieur,

En prévision de la réunion des enveloppes de quartier du Mercredi 3 Octobre 2007 à la Maison de Quartier du Val d'Ornay, la commission Communication du Centre Socio Culturel du Val d'Ornay souhaite vous faire part d'une réflexion concernant :

la sécurisation pour les transports en commun.

Constat : Certaines activités liées à la Maison de Quartier nécessitent un transport par car. Le stationnement et le retournement de ces véhicules, ainsi que leurs chargements-déchargements, sont très délicats par manque de structure adaptée à cet effet.

Actuellement, les cars doivent utiliser des solutions peu satisfaisantes.

Le plus fréquemment, ceux-ci doivent descendre sur le parking en terre derrière la Maison de Quartier et font leur rotation, mais sont gênés par les branches basses d'un arbre sur le chemin de terre (branchage inférieur à 4 mètres).

Certains, sont tentés d'entrer sur le parking en marche arrière (avec les risques de sécurité que cela implique !).

D'autres, ont même fait leur demi-tour dans la pente accédant à la porte du sous-sol du foyer de jeunes afin de rester sur le bitume !

Le chargement-déchargement des cars se fait au milieu du parking voitures gênant tout déplacement des véhicules avec les problèmes de sécurité inhérent !

Demande : créer une aire de stationnement et de retournement des cars, spécifique à la Maison de Quartier présentant les caractéristiques suivantes :

- possibilité de stationnement de 2 cars (ex : séjour à la neige en février 2007 reconduit)
- la zone d'arrêt des cars ne doit pas empiéter sur l'accès et la zone de stationnement des voitures

- la zone d'arrêt des cars ne doit pas jouxter la rue Charles Péguy, tout en étant placée proche de l'entrée de la Maison de Quartier
- à l'embarquement-débarquement, les voyageurs doivent pouvoir déposer leurs bagages sans gêner les autres usagers.
- l'entrée et la sortie des cars doit se faire en toute sécurité vis à vis de l'accès des véhicules entrant et sortant sur le parking de la Maison de Quartier et sur celui de la zone de loisirs.

Nous vous joignons trois exemples de simulation sur cet aménagement :

- création d'une aire de stationnement et de retournement pour les cars.

Cet aménagement revêt un caractère d'urgence car de nombreux véhicules empruntent ces accès et la fréquentation de la maison de quartier ainsi que la zone de loisirs est très élevée.

Dans la situation actuelle :

Qui est responsable des dégâts causés aux cars par les branchages de l'arbre ?

Qui est responsable des éventuels accrochages lors des chargements-déchargements ?

... ?

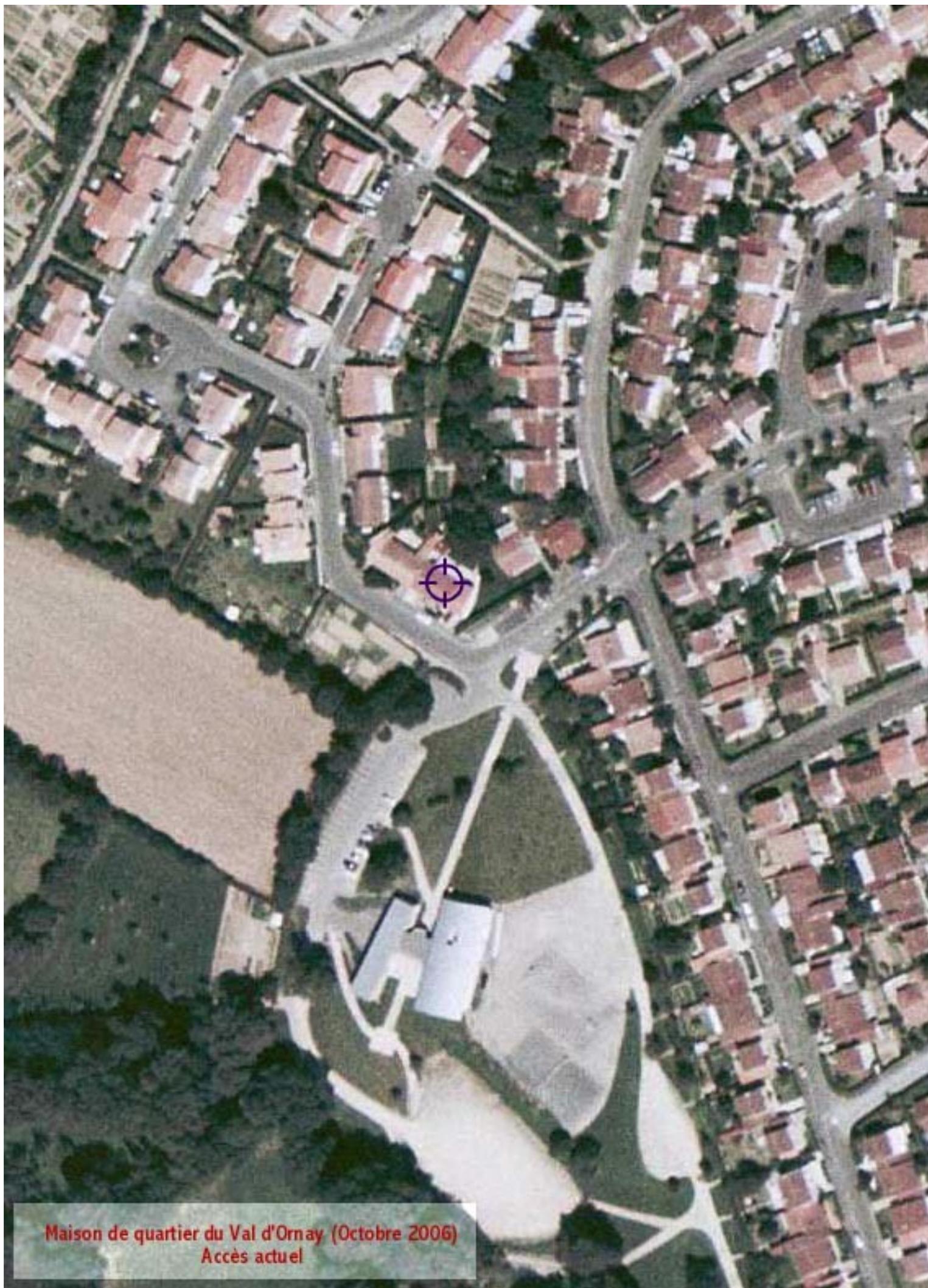
En espérant que cette demande trouvent un écho favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

La Commission Communication

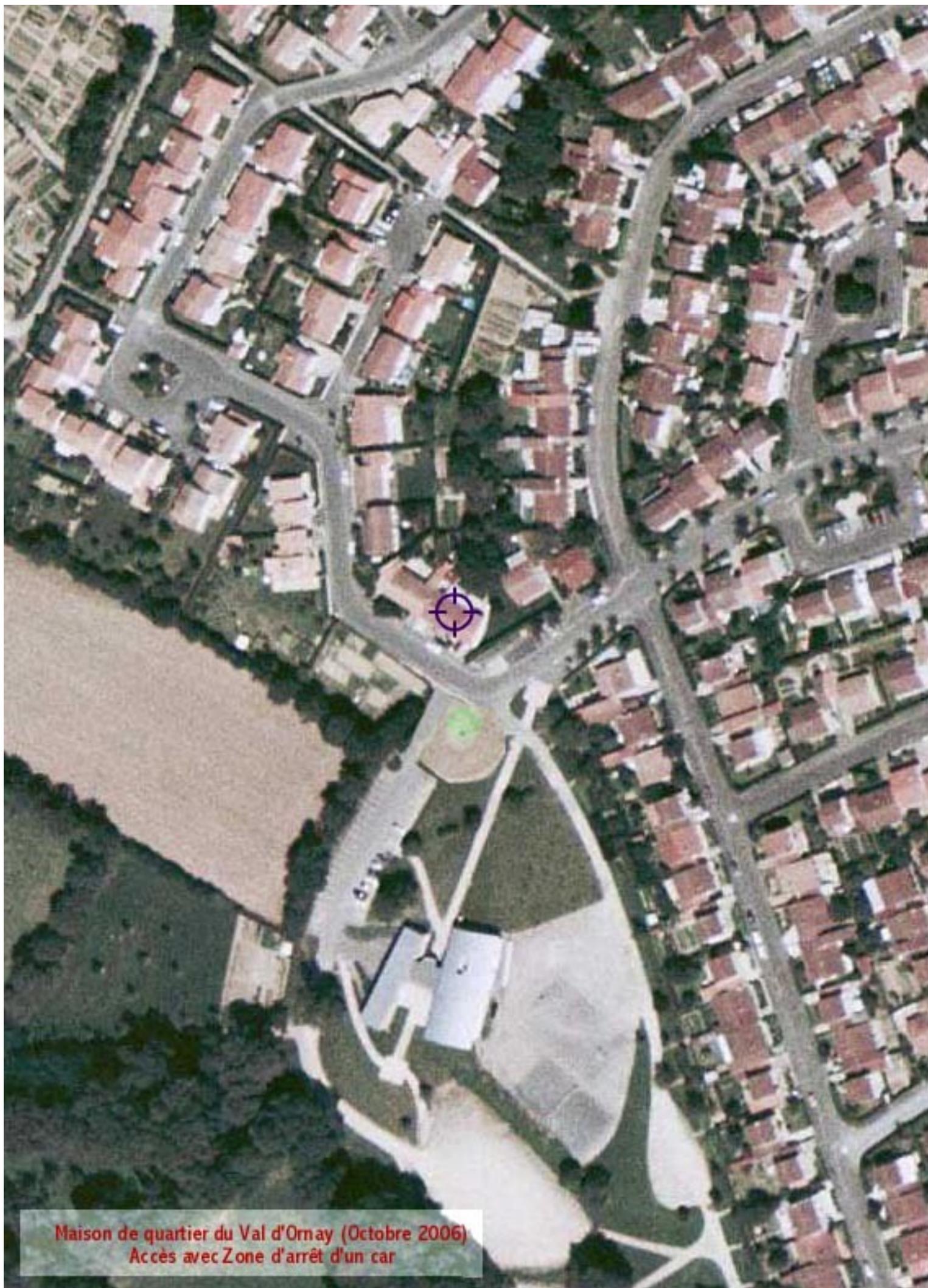
Par délégation, pour le Président

PJ : - 3 photos montages pour le stationnement et le retournement des cars à la Maison de Quartier

Copie à : Monsieur Patrick YOU élu du quartier du Val d'Ornay



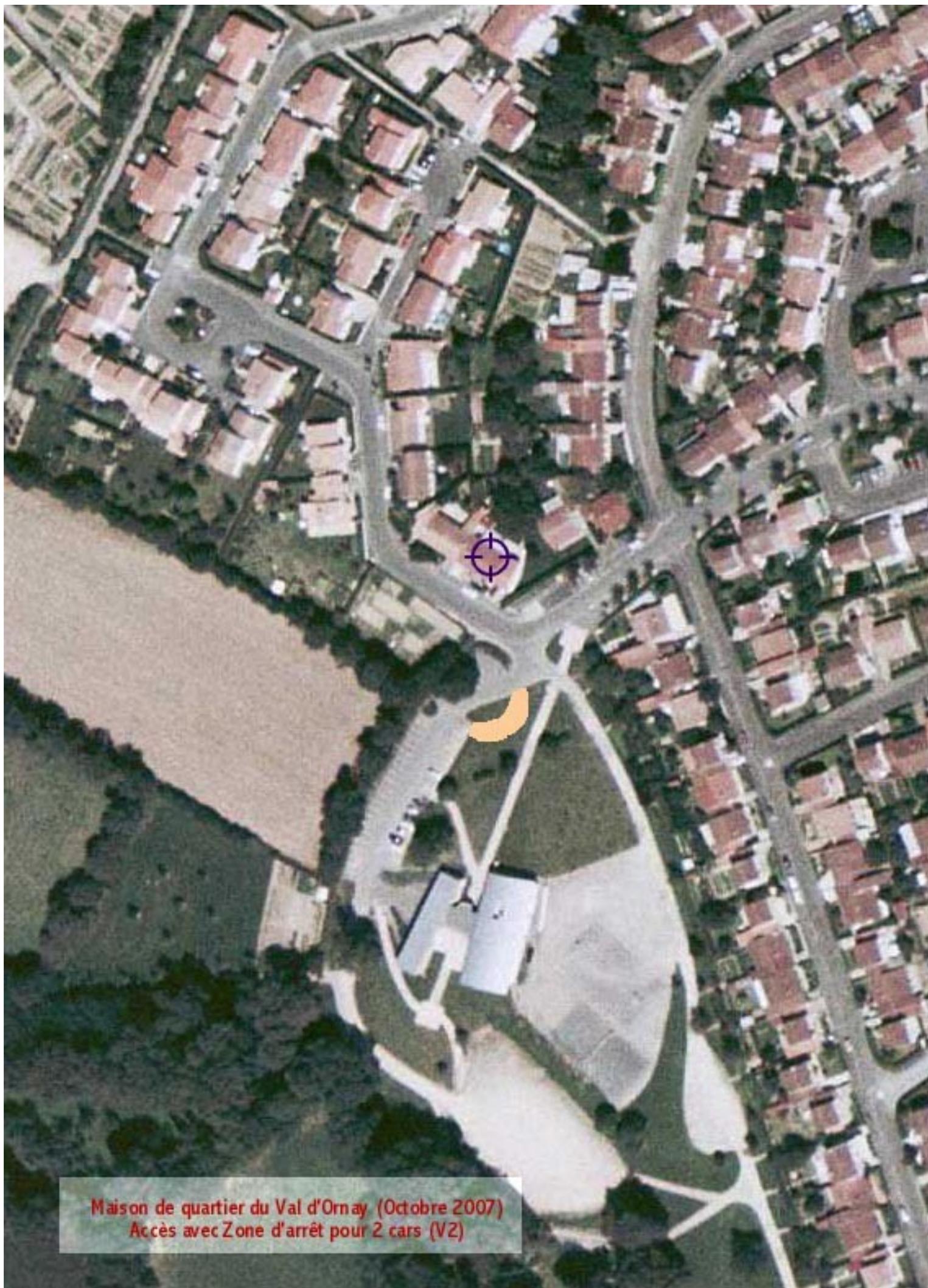
Maison de quartier du Val d'Ornay (Octobre 2006)
Accès actuel



Maison de quartier du Val d'Ormay (Octobre 2006)
Accès avec Zone d'arrêt d'un car



Maison de quartier du Val d'Ornay (Octobre 2007)
Accès avec Zone d'arrêt pour 2 cars (V1)



Maison de quartier du Val d'Ornay (Octobre 2007)
Accès avec Zone d'arrêt pour 2 cars (V2)